



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
16/03/2026
Date d'affichage : 16/03/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Corinne ZAETTA, Philippe AUBIER, Stéphanie SALSI, Christian SORTON, Justine LEBERGUE, Fabien LOBJOIT, Jean-Claude SILLET, Stéphanie SAUVAGE, Cédric DEBATY.

Pouvoir : Maud THENOT donne pouvoir à Justine LEBERGUE

Secrétaire de séance : Corinne ZAETTA.

DELIBERATION
N° 2026/03/06

OBJET :

Correspondant Défense

Vu la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal,

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la commune,

Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne,

Monsieur le Maire précise que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à la désignation du correspondant défense,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNER Monsieur Fabien LOBJOIT en tant que correspondant défense de la commune.

Extrait certifié conforme au registre des
délibérations

Fait à Branscourt

Le : 23/03/2026

Le Maire

Pierre LHOTTE

